

Table des matières

Préambule.....	5
INTRODUCTION.....	9
I. La notion de responsabilité. Généralités.....	13
1. L'existence de deux grands systèmes de responsabilité	13
2. La distinction à opérer entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité extracontractuelle	15
3. La responsabilité pénale	16
II. La notion de responsabilité contractuelle. Généralités	19
1. L'exécution de bonne foi du contrat	19
2. La nature de l'obligation.....	21
2.1. L'obligation contractuelle de moyens	21
2.2. L'obligation contractuelle de résultat	24
3. Le concours de responsabilités entre cocontractants	25
4. La clause exonératoire ou limitative de responsabilité	26

III. La notion de responsabilité extracontractuelle.	
Généralités	29
1. Les principes	29
2. La faute	30
2.1. La notion de faute	30
2.2. L'imputabilité de la faute	31
2.2.1. Les enfants.....	31
2.2.2. Les malades mentaux.....	32
2.3. La méconnaissance d'une norme générale de prudence	32
2.4. La prévisibilité du dommage.....	34
2.5. La preuve de la faute.....	34
2.6. L'acceptation du risque.....	34
3. Le dommage	35
3.1. Le caractère certain du dommage	35
3.2. Le caractère personnel du dommage subi	36
3.3. L'impossibilité de recevoir une double indemnisation	36
4. Le lien de causalité	36
5. La réparation	36
6. Les clauses d'exonération	36
IV. Les présomptions de responsabilité.	
Approche générale	39
1. Les dispositions actuellement en vigueur	39
1.1. La responsabilité du fait d'autrui	39
1.2. Les trois régimes particuliers instaurés par le Code civil.....	39
1.3. Les caractéristiques communes.....	40
1.4. L'absence d'un principe général du fait d'autrui.....	41
1.5. Les preuves à apporter par la victime.....	42
1.6. Les autres présomptions de responsabilité.....	42

2. Le projet de réforme du droit des obligations	43
2.1. La responsabilité sans faute.....	43
2.2. La présomption réfragable de responsabilité.....	44
2.3. La responsabilité pour les choses affectées d'un vice et pour les animaux.	45
V. La responsabilité civile de l'A(I)SBL à l'égard de ses membres.....	47
1. La responsabilité contractuelle	47
1.1. Le respect de ses engagements contractuels.....	47
1.2. L'obligation de sécurité	48
2. La responsabilité extracontractuelle.....	49
VI. La responsabilité contractuelle de l'A(I)SBL envers les tiers.....	51
1. Le principe.....	51
2. La faute de l'organe	52
2.1. La notion d'organe	52
2.2. La faute de l'organe qui a agi effectivement dans le cadre de ses attributions.....	52
2.3. La faute de l'organe qui paraît avoir agi dans le cadre de ses attributions.....	53
2.4. La faute du membre d'un organe collectif.....	54
2.5. La faute de l'organe qui n'a pas agi dans le cadre de ses attributions	54
3. La faute commise par un mandataire ou un agent d'exécution.....	55
VII. La responsabilité extracontractuelle de l'A(I)SBL envers les tiers.....	57
1. La faute de l'organe	57
2. La faute commise par un mandataire	58

3. La faute de l'agent d'exécution	59
4. L'animateur des mouvements de jeunesse	59
VIII. La responsabilité présumée de l'A(I)SBL en sa qualité de commettant	61
1. Le principe.....	61
2. Les notions de « préposé » et de « commettant »	61
3. La notion de lien de subordination	62
4. La faute commise par le préposé dans l'exercice de ses fonctions	63
5. Les conditions nécessaires pour invoquer cette responsabilité.....	65
6. La portée de la présomption.....	65
7. L'action récursoire.....	66
IX. La responsabilité présumée des A(I)SBL chargées de la surveillance d'autrui.....	67
1. La présomption qui pèse sur l'instituteur.....	67
2. Le projet de réforme du droit de la responsabilité extracontractuelle	68
X. Les délais de prescriptions en matière des responsabilités civile à l'égard de l'ASBL.....	71
XI. La responsabilité pénale de l'A(I)SBL.....	73
1. Le principe.....	73
2. Les comportements qui donnent lieu à la responsabilité	73
3. L'élément intentionnel	74
4. Le concours des responsabilités des personnes morales et des personnes physiques	74
5. L'amende comme peine principale	75

6. Les peines accessoires spécifiques	75
7. Le détournement de subventions	75
XII. La responsabilité civile des fondateurs de l'A(I)SBL.....	77
1. La nullité du contrat d'association.....	77
2. La non-acquisition de la personnalité juridique	77
3. Les engagements pris pour une A(I)SBL en formation	78
3.1. La responsabilité personnelle et solidaire.....	78
3.2. La reprise des engagements	78
3.3. Les conséquences du non-respect des dispositions	79
4. La faute extracontractuelle envers les tiers.....	79
XIII. La responsabilité civile des membres de l'A(I)SBL	81
1. La responsabilité du membre envers l'A(I)SBL	81
2. La responsabilité contractuelle envers les tiers	82
3. La responsabilité extracontractuelle envers les tiers.....	83
4. La nullité et la dissolution de l'A(I)SBL	83
XIV. L'identification des personnes qui composent un organe de gestion	85
1. Les administrateurs en fonction et les anciens administrateurs	85
2. L'administrateur personne morale	85
3. L'administrateur public.....	86
4. L'administrateur de fait.....	86
5. Les représentants généraux	87
6. Le délégué à la gestion journalière.....	87

XV. La responsabilité contractuelle des administrateurs envers l'A(I)SBL	89
1. Le principe.....	89
2. Les fautes qui peuvent être reprochées aux administrateurs	89
2.1. Les fautes de gestion.....	89
2.2. Les fautes liées à la répartition des tâches entre administrateurs.....	90
2.3. Les fautes dans l'accomplissement de la fonction.....	90
2.4. Les fautes commises à l'encontre de l'intérêt social de l'A(I)SBL	91
3. L'appréciation de la notion de faute	91
3.1. Des erreurs qui ne sont pas des fautes	91
3.2. Une appréciation <i>a priori</i> de la faute.....	92
4. L'organe compétent pour décider d'intenter l'action en responsabilité contractuelle	93
5. La décharge et ses conséquences.....	93
6. L'atténuation de la responsabilité instaurée par le Code civil en cas de mandat à titre gratuit	93
XVI. La responsabilité extracontractuelle des administrateurs envers les tiers.....	95
1. La responsabilité extracontractuelle de l'administrateur envers les cocontractants de l'A(I)SBL.....	95
2. La responsabilité extracontractuelle de l'administrateur envers les tiers non contractants	98
3. La responsabilité extracontractuelle de l'administrateur pour non-paiement par l'ASBL d'une dette légale envers des créanciers institutionnels.....	98
4. L'appréciation de la notion de faute	99

XVII. La responsabilité solidaire des dirigeants d'A(I)SBL pour violation du code ou des statuts.....	101
1. La faute est, en principe, individuelle	101
2. L'instauration d'une responsabilité solidaire	101
3. La possibilité de se désolidariser d'une décision collégiale	102
XVIII. L'instauration de plafonds d'indemnisation en cas de fautes de l'A(I)SBL et de ses dirigeants	105
1. L'obligation de prouver le dommage	105
2. Le plafonnement de l'indemnisation	105
3. L'application des plafonds	107
4. Les exceptions à la règle du plafonnement	108
5. L'interdiction de clause d'exonération de responsabilité ou de garantie	109
6. L'assurance RC-administrateurs	109
XIX. Quelques aspects particuliers relatifs à la responsabilité des dirigeants d'A(I)SBL	111
1. La responsabilité en matière de précompte professionnel et de TVA	111
XX. La responsabilité des dirigeants en cas de faillite de l'A(I)SBL	115
1. L'action en comblement du passif	115
1.1. La disposition légale.....	115
1.2. Les conditions.....	115
1.3. La condamnation individuelle ou solidaire.....	116
2. La responsabilité pour non-paiement des dettes sociales	116

3. La responsabilité pour la poursuite déraisonnable de l'activité déficitaire de l'ASBL	117
3.1. La disposition légale.....	117
3.2. Les dirigeants d'ASBL exclus de l'action en comblement du passif	117
3.3. Les conditions de l'action	118
3.4. Le pouvoir du juge.....	118
XXI. Les prescriptions à l'égard des dirigeants de l'A(I)SBL	119
1. La détermination du délai de prescription.....	119
2. L'action contre les dirigeants, les commissaires et les liquidateurs.....	119
XIX. La responsabilité des mandataires d'A(I)SBL	121
1. La faute commise envers l'A(I)SBL	121
2. La faute commise envers les tiers	121
XX. La responsabilité des commissaires et des vérificateurs aux comptes.....	123
1. Le commissaire	123
1.1. La responsabilité contractuelle.....	123
1.2. La responsabilité extracontractuelle	124
2. Les vérificateurs aux comptes.....	124
XXI. La responsabilité des travailleurs salariés d'une A(I)SBL.....	125
1. Le texte juridique.....	125
2. Le principe.....	125
3. L'importance de la faute	127
3.1. Le dol	127
3.2. La faute lourde.	127
3.3. La faute légère habituelle.....	128
3.4. La faute légère occasionnelle	129

4. Les dérogations.....	129
5. Les véhicules.....	129
XXII. La responsabilité des volontaires d'une A(I)SBL.....	131
1. La portée du terme « volontaire »	131
2. Le texte légal	131
3. L'instauration d'une quasi-immunité de responsabilité au bénéfice du volontaire	132
4. La responsabilité pénale	132
5. Le lien de subordination	133
6. L'exercice des activités volontaires	133
7. La nullité des dispositions contraires	133
8. L'obligation de souscrire une assurance	133
XXIII. La responsabilité pénale des dirigeants, des mandataires et prépose de l'A(I)SBL	135
1. Le concours des responsabilités.....	135
2. La responsabilité pénale pour certains faits.....	135
2.1. L'abus de biens sociaux.....	135
2.2. L'abus de confiance	136
2.3. La corruption	136
3. Le détournement de subventions	137
XXIV. La responsabilité contractuelle des membres d'une association de fait.....	139
1. Le principe.....	139
2. Les membres qui s'engagent contractuellement envers les tiers	139
3. Les mandataires agissant au nom des membres de l'association de fait	140

4. La mise en cause de la responsabilité contractuelle des membres	141
5. Les clauses limitant ou exonérant la responsabilité.....	142
XXV. La responsabilité extracontractuelle des membres d'une association de fait.....	143
1. La responsabilité personnelle	143
2. La responsabilité du fait d'autrui	144
3. La responsabilité du fait des choses.....	145
4. La responsabilité des dirigeants envers les créanciers institutionnels.....	146
5. La responsabilité des volontaires	147
5.1. Le principe	147
5.2. L'association qui est une section d'une organisation « coupole »	148
5.3. L'association de fait qui n'occupe pas un travailleur salarié ou qui n'est pas une section d'une organisation « coupole »	149
XXVI. La collaboration de plusieurs A(I)SBL autour d'un projet commun	151